

La métamorphose du blasphème en art

Article rédigé par Aude de Kerros, le 08 décembre 2011

Blasphème ? Pas blasphème ? C'est la question ! Nouveauté en France, trois « évènements » — *Piss Christ*, *Le concept du visage du Fils de Dieu* et *Golgota Picnic* — défraient la chronique la même année pour motif de blasphème.

Il en faut pourtant beaucoup pour choquer les Français Au pays des Incohérents, de Dada, des Surréalistes, des anti-calotins et des mœurs légères, le puritanisme n'est pas une tradition. Jamais le carnaval ou la fête des fous n'ont été interdits. Depuis la nuit des temps, on se moque des puissants et des princes de l'Église. Les « goliards » trouveraient aujourd'hui un peu tristes nos transgresseurs subventionnés. Romains et gothiques ne sculptaient pas seulement des saints et des vierges, mais aussi des scènes assez crues sur frontons et chapiteaux.

Ces pratiques ont joué le rôle de contrepouvoirs récurrents et attendus d'un « Grand Art » et d'une grande spiritualité. Elles sont des garde-fous contre toute tentation totalitaire. C'est leur fonction mais aussi leur limite. En raison de cela, en France, nous n'avons connu ni le maccarthisme, ni les « Guerres culturelles » des années quatre-vingt-dix, comme aux États-Unis.

Or soudain, cela ne passe plus. Cela fait pourtant un demi-siècle, que la mutation du blasphème en art a eu lieu...

Ce n'est plus l'hostie que l'on poignarde, ou autres pratiques anciennes relevant d'actions individuelles, ou de sectes sataniques. Aujourd'hui la transgression du sacré prend d'autres formes : c'est de l'"Art Contemporain" (AC)...

L'essence de la pratique de l'AC [1], art officiel et subventionné, est la transgression. Sa finalité est de miner le « contexte », de faire exploser le sens des choses et cela par le biais du détournement duchampien. *Mais si jadis l'on brocardait l'art officiel, c'est impossible aujourd'hui. C'est devenu un service public !* Depuis trente ans l'État dirige bureaucratiquement l'art en France. Les grands médias ne se font jamais l'écho d'une dissidence intellectuelle, par ailleurs reconnue.

C'est pourquoi dans l'affaire Castellucci, face à un public mécontent et incontrôlable, « populiste » dira-t-on, le maire de Paris, le ministre de la Culture se sont indignés publiquement, les évêques ont admonesté leurs fidèles, la force publique a brutalement pourchassé les protestataires, les magistrats les ont condamnés, les médias les ont catalogués « fondamentalistes ! », « terroristes » donc.

Un transfert de sacré

Toutes ces réactions étant prévisibles, on comprendra pourquoi l'AC s'attaque avec tant d'ardeur et de bénéfice au christianisme. C'est une nécessité artistique — il n'y a plus grand-chose qui soit encore à la fois transgressable et politiquement « correct ». Attaquer le sacré chrétien est à la fois permis, accessible, visible et fort. Le blasphème a la vertu d'opérer un transfert d'« aura », et de « sacré » de l'Église à l'AC. Il produit de l'effroi et de la légitimité.

On constate sa réussite en voyant le public monter sur scène pour prier le chapelet, mettre fleurs, bougies et cierges devant le théâtre. Pratiques parfois mal vues dans les églises.

C'est ainsi que l'AC est aujourd'hui « sanctuarisé » grâce à l'État, grâce à l'Église.

L'Art contemporain a pendant des décennies provoqué une sorte de stupeur, de terreur sacrée. L'interrogation qu'il suscitait restait sans réponse, le public ignorant se montrait révérencieux. Pour le bourgeois cultivé ou le pauvre illettré, la situation était la même. Le gouffre entre la nullité ou la trivialité de ce qui était perçu et la reconnaissance financière et sociale qui y était attachée imposait le silence.

Le comble fut atteint lorsque quelques autorités ecclésiastiques virent « d'authentiques œuvres d'art chrétiennes ! » là où le public, non initié, ne percevait que dérision ou blasphème.

Un produit financier dérivé

L'ordre régna cependant pendant quelques décennies jusqu'à ce que l'Internet fit apparaître d'autres points de vue et même une analyse cultivée de tous ces phénomènes. Le débat public sur l'art, évité par les médias en France, s'intensifia à partir de 2005 et prit beaucoup de relief à partir du krach financier d'octobre 2008. Le voile du mystère de la valeur de l'AC se déchira et le grand public comprit enfin : la valeur de l'AC n'a rien à voir avec les fondamentaux comme la beauté et la vérité. L'AC est autre chose que de l'art et, à part quelques transgressions « vertueuses » [2] fondées sur une authentique critique sociale, il est destiné à devenir un produit financier dérivé, fabriqué en réseau par la vertu du délit d'initié.

L'état de stupéfaction a cessé. L'Internet et la rue manifestent désormais...

Que faire ? Sûrement pas une loi de censure de plus pour compléter la loi Gayssot et quelques autres lois qui punissent les opinions. Une loi contre le blasphème finirait d'accomplir le déclin intellectuel de la France, de plus cette question du blasphème a été réglée au XVIII^e siècle.

Si la religion catholique est vulnérable en raison de ses images et de ses sacrements, elle jouit en revanche d'une immunité par rapport au blasphème. L'identité du chrétien n'est pas atteinte car celui-ci s'identifie au Christ outragé, source de son Salut. Grâce à cela, il est en mesure de ne pas se laisser entraîner par le mécanisme mimétique et fatal de la violence. Il peut oser courir le risque de la liberté, donc de l'art et de la pensée. Mais il faut avoir le courage de la défendre.

La solution est simple. Il faut intellectuellement reconnaître l'existence actuelle de deux définitions du mot « art ». C'est la source de la confusion. Ce sont deux pratiques qui n'ont rien de commun :

1. l'Art qui par l'accomplissement de la forme délivre le sens, assume le mal et la contradiction par la grâce de la beauté.
2. L'AC dont la finalité est de détruire le contexte et de perturber le « regardeur ». Il prétend être un contre-pouvoir, mais sa pratique de la transgression est financée par l'État et défendue par la police !

L'État, avec l'argent du contribuable, devrait s'abstenir de promouvoir des œuvres quand elles s'en prennent aux convictions religieuses des citoyens. Cela doit être laissé aux mécènes du secteur privé.

La reconnaissance de ce schisme est une urgence intellectuelle, elle permet la liberté du choix.

***Aude de Kerros** est graveur, essayiste. Elle a publié *L'Art Caché - Les dissidents de l'Art contemporain* (Ed.Eyrolles).

[1] AC, acronyme de « Art Contemporain » utilisé par Christine Sourgins dans *Les Mirages de l'Art*

contemporain (Table ronde). Cela permet de comprendre que cette pratique conceptuelle, malgré le mot contemporain, ne représente pas « tout l'art d'aujourd'hui ».

[2] Citons les performances des « Yes Men » ou de Chantal Cottet, les *Ready Made* de Pinnoncelli, du collectif Présence Panchounette qui vient de reprendre du service, etc.